Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2016-621** **28/07/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 10

Objet : Appel à candidature : 10 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence de l'eau Loire-Bretagne :

1 poste de directeur(rice) de l'information et de la communication (catégorie A+) à ORLEANS (45).

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste d'expert(e) scientifique et technique AMM (catégorie A ou agent contractuel) à FOUGERES (35).

1 poste de chargé(e) de projet scientifique et technique en caractérisation moléculaire des souches bactériennes (contractuel de catégorie A) à MAISONS-ALFORT (94).

Conservatoire du littoral :

1 poste d'assistant(e) administratif (catégorie B) à BORDEAUX (33).

Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) - VetAgroSup) :

1 poste de chargé(e) de mission "ingénierie de formation continue" (catégorie A ou A+) à MARCY L'ETOILE (69).

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) :

1 poste de responsable adjoint du centre de gestion des crises - santé animale (CMC-AH/vétérinaire épidémiologiste) (F/H) (catégorie A+) à ROME (Italie).

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) :

1 poste d'ingénieur(e) territorial (catégorie A) à COLMAR (68).

1 poste de responsable-adjoint du service (F/H) (catégorie A) à MONTREUIL (93).

Parc National des Cévennes :

1 poste de chargé(e) de mission architecture et travaux/service développement durable (catégorie A ou agent contractuel) à FLORAC (48).

1 poste de chargé(e) des actes administratifs (catégorie B ou agent contractuel) à FLORAC (48).

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Orléans, le 22 juillet 2016

Diffusion : Interne et externe
Ministères
Autres agences

FICHE DE POSTE

EMPLOI TYPE	**DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**
CATEGORIE DU POSTE	I bis ou fonctionnaire technique détaché(e) de catégorie A +
AFFECTATION	**DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**
RESIDENCE ADMINISTRATIVE	**ORLEANS (45)**
TYPE DE CONTRAT	Contrat à durée indéterminée *(recrutement sous statut d'agent non titulaire de l'État)* ou par voie de détachement pour les fonctionnaires
POSTE A POURVOIR A PARTIR DU	1er février 2017
PRESENTATION DE L'UNITE	*La direction de l'information et de la communication définit et met en œuvre la stratégie de communication de l'établissement, dans un contexte de transition numérique. Elle prépare la politique d'information et de sensibilisation inscrite dans le programme d'intervention de l'agence de l'eau et le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin (Sdage). Elle organise les consultations réglementaires sur le Sdage ainsi que la mise à disposition de l'information sur l'eau et la réponse à la demande du public.* *Elle comprend 9 agents qui travaillent en étroite relation avec l'ensemble des directions de l'agence de l'eau et ses instances décisionnelles*
MISSIONS PRINCIPALES	Diriger la direction de l'information et de la communication
ACTIVITES PRINCIPALES	▪ Participe à la définition de la politique de l'agence ▪ Élabore et met en œuvre la stratégie de communication externe de l'agence de l'eau et du comité de bassin ▪ Propose et anime la politique d'information, de sensibilisation et d'association du public du bassin Loire-Bretagne ▪ Élabore le plan annuel d'actions de communication en lien avec les autres directions et s'assure de sa mise en œuvre ▪ Assure le secrétariat de la commission Communication et Actions internationales pour la partie Communication ▪ Dirige et organise la direction dont il a la charge ▪ Détermine les objectifs de la direction de l'information et de la communication et s'assure de leur mise en œuvre ▪ Evalue les agents de son équipe et les accompagne dans leur parcours professionnel ▪ Définit les besoins et négocie les moyens et les ressources de son unité ▪ Représente l'agence dans les groupes de travail nationaux dans son domaine de compétences ▪ Peut représenter l'agence auprès des interlocuteurs externes *Le contenu du poste est susceptible d'évoluer à un horizon de quelques mois en fonction des réflexions en cours.*

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE **RELATIONS FONCTIONNELLES**	Directeur général ▪ Internes : Direction générale – directions de l'agence – délégations. ▪ Externes : Instances de bassin, partenaires institutionnels, professionnels et associatifs – services de l'Etat, collectivités territoriales – journalistes – tout public
CONNAISSANCES ET EXPERIENCE	▪ Expérience confirmée des relations avec les administrations, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les acteurs associatifs, la presse ; ▪ Expérience dans le domaine de la communication publique environnementale et de l'association du public à la décision ; ▪ Expérience confirmée en management ; ▪ Expérience de conduite de projet complexe ; ▪ Maîtrise des méthodes de négociation, notamment avec les acteurs institutionnels (collectivités locales, services de l'Etat) et associatifs.
SAVOIRS FAIRE	- Savoir proposer des orientations et apporter des éléments d'aide à la décision, - Savoir argumenter et négocier, - Savoir mobiliser des réseaux de partenaires variés, - Savoir coordonner et animer un groupe de personnes / une équipe, - Savoir prendre la parole en public, - Savoir rédiger, - Savoir vulgariser des informations techniques complexes, - Savoir organiser les priorités en contexte contraint.
FORMATION	<u>Conditions statutaires :</u> ▪ Recrutement externe : justifier d'un titre ou diplôme de 3ème cycle de l'enseignement supérieur (Bac + 5), soit d'un titre ou diplôme délivré par une école d'ingénieurs, soit de tout autre titre ou diplôme certifié de niveau I de qualification, soit d'un titre ou diplôme équivalent **et** d'une expérience professionnelle d'au moins six années de services effectifs dans des fonctions du niveau de cadre dirigeant dans le secteur public ou privé ; ▪ Recrutement interne : a) soit justifier d'une expérience professionnelle dans un poste similaire, b) soit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins six années de services effectifs dans des fonctions de la catégorie I au sein d'une agence de l'eau **et** d'une expérience professionnelle d'au moins trois années de services effectifs hors de l'agence de l'eau employeur, dans des fonctions de niveau au moins équivalent à celles relevant de la catégorie II ;
ENVOI DES CANDIDATURES **POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CE POSTE**	▪ Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être déposées sur la bourse de l'emploi **avant le 9 septembre 2016** Contacter **Paule OPERIOL ou Vincent VIDEAU DAF-RH**

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Avenue Buffon - BP 6339 - 45063 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 73 73 www.eau-loire-bretagne.fr

Date : 25/07/2016

Poste à pourvoir	**Expert scientifique et technique AMM (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 18 mois**
Localisation	**Fougères (35)**
Prise de fonction	**Janvier 2017**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV)

L'ANMV assure la gestion des décisions relatives au médicament vétérinaire notamment la délivrance des autorisations administratives relatives au médicament vétérinaire, la surveillance des effets indésirables des médicaments ainsi que le contrôle des établissements pharmaceutiques et la surveillance du marché des médicaments vétérinaires.

Missions / contexte

Le département Autorisation de mise sur le marché a en charge l'évaluation des médicaments vétérinaires chimiques et immunologiques. Il prépare les décisions administratives qui découlent de l'évaluation en vue de l'octroi ou du refus des AMM.

L'Unité d'Evaluation des Médicaments Immunologiques est composée de 6 personnes (1 assistante et 5 vétérinaires), elle est chargée de l'expertise des dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché des médicaments immunologiques et des dossiers OGM relatifs aux médicaments.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'Unité d'Evaluation des Médicaments Immunologiques, et travaillant au sein d'une équipe d'évaluateurs, l'expert scientifique et technique AMM recruté est chargé de l'évaluation des dossiers de demandes d'AMM de vaccins.

Activités

A ce titre, il devra :

- Expertiser les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes directrices européennes existantes ;
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en anglais ou en français ;
- Réaliser l'évaluation du rapport bénéfice/risque sur lequel est fondée la décision d'AMM ;
- Respecter les délais réglementaires de l'évaluation.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts* ;
- Le titulaire de ce poste est soumis à des règles de confidentialité ;
- Dans le cadre de ce travail, des contacts avec les experts des autres Etats membres, l'industrie, les professionnels de santé ainsi que des déplacements occasionnels en France et à l'étranger sont à envisager.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme requis

BAC + 3 minimum

Docteur vétérinaire souhaité

Expériences similaires

- Une formation en virologie et/ou en immunologie serait appréciée.

Compétences

- Esprit critique, rigueur scientifique, sens de l'organisation, capacité de synthèse associée à une aptitude avérée à travailler en équipe ;
- Connaissances de la réglementation nationale et européenne du médicament vétérinaire ;
- Connaissances en statistiques ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur et base de données) ;
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique exigée (lu, parlé, écrit).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 15 septembre 2016

Renseignements sur le poste et candidatures :

Mr Jean Claude ROUBY, chef de l'unité enregistrement (jean-claude.rouby@anses.fr) au 02.99.94.78.60

Madame Hélène AMAR, chef du département Autorisation de mise sur le marché (helene.amar@anses.fr)

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-075 à recrutement@anses.fr

Date : 26/07/2016

Poste à pourvoir	**Chargé de projet scientifique et technique en caractérisation moléculaire des souches bactériennes (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (12 mois)**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Novembre 2016**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de sécurité des aliments, site de Maisons-Alfort, département Contaminants microbiologiques des aliments, unité Staphylocoques, *Bacillus*, Clostridies, Lait (SBCL) – Equipe *Staphylocoques*.

Missions / contexte

Le poste est à pourvoir au sein du département Contaminants microbiologiques des aliments du Laboratoire de sécurité des aliments de l'Anses, dans l'unité « Staphylocoques, Bacillus, Clostridies, Lait » (ci-après désignée SBCL). Cette unité, composée de 23 personnes réparties en 4 équipes, porte trois thématiques relatives à des dangers microbiologiques, les bactéries toxinogènes Staphylocoques, Bacillus et Clostridies, ainsi qu'une thématique dédiée à la qualité du lait et des produits laitiers.
L'unité mène des activités de référence, de recherche et de surveillance. Pour les trois dangers microbiologiques, l'unité SBCL exerce ses compétences pour couvrir les champs du « germe à la toxine » au travers notamment de la détection/dénombrement des bactéries et de la caractérisation moléculaire (typage bactérien) et protéique de leur pouvoir pathogène (détection/quantification des toxines). Son expertise permet de nourrir l'évaluation des risques, de contribuer à l'évolution du système de surveillance des bactéries productrices de toxines dans les denrées alimentaires et d'aider les tutelles dans leurs prises de décision. Pour la thématique lait, l'unité SBCL œuvre à l'harmonisation des outils analytiques et à la fixation de critères consensuels aux niveaux européen et international.
L'unité porte quatre mandats de laboratoire de référence, deux français (Laboratoire National de Référence -LNR) et deux européens (Laboratoire de référence de l'Union Européenne - LRUE), sur les staphylocoques à coagulase positive (SCP) et sur le lait et les produits laitiers. Les projets de recherche s'inscrivent dans le renforcement et l'extension de l'expertise de l'unité dans ses domaines d'activités.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du Chef d'Unité et sous la responsabilité fonctionnelle directe du responsable de l'équipe, le/la chargé(e) de projet scientifique et technique assurera la prise en charge des activités de caractérisation moléculaire des staphylocoques, dans le cadre des missions du LRUE SCP. Il/elle assurera le développement, la validation, la mise en place et la diffusion des méthodes de typage moléculaire, notamment de type NGS. Il/elle participera à l'encadrement de personnel scientifique et technique impliqués dans les projets, et à la mise en place de collaborations nationales et internationales.

Activités

- Assurer la prise en charge des activités de référence en ce qui concerne le typage moléculaire des SCP dans le cadre des missions de LRUE.
- Développer, mettre en place et valider des méthodes d'analyse pour l'identification et le typage moléculaire des SCP, et en particulier les méthodes de type NGS (Next Generation Sequencing).
- Participer à l'analyse et la comparaison de séquences de génomes bactériens issues du séquençage de génomes complets, en lien avec la mission Gamer du laboratoire et/ou la Plateforme nationale de génomique du laboratoire Anses de Ploufragan.
- Exploiter les données de typage avec les logiciels d'analyse adaptés (BioNumerics en particulier), incluant la curation, la maintenance et l'entretien des bases de données associées.
- Valoriser l'ensemble des travaux réalisés (publications, communications).
- Favoriser les contacts et mettre en place des collaborations avec d'autres équipes de recherche.
- Participer à l'encadrement et à la formation de personnel scientifique et technique, y compris des stagiaires français et étrangers.
- Assurer la veille scientifique dans son domaine d'activités.
- Apporter son appui aux activités de bactériologie en cas de nécessité.

Conditions particulières - Etat de santé compatible avec la manipulation de pathogène de classe 2

PROFIL RECHERCHE

Diplômes requis : BAC +5 (Master 2 ou diplôme d'ingénieur) en microbiologie et biologie moléculaire.
Un doctorat en microbiologie/biologie moléculaire est souhaité.
BAC + 3 minimum

Expériences similaires : Expérience souhaitée en laboratoire.

Compétences :

- Connaissances théoriques et pratiques en biologie moléculaire et analyse bioinformatique.
- Connaissance souhaitée de logiciels de gestion de bases de données (Bionumerics en particulier)
- Compétence en gestion de projet et encadrement de personnel technique
- Compétence en valorisation de résultats scientifiques
- Rigueur, autonomie et sens des responsabilités dans son domaine d'activités
- Prise d'initiatives, facilité d'intégration, capacités de dialogue et de travail en équipe
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique (lu, écrit, parlé).
- Sensibilisation à l'assurance qualité

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 16 aout 2016

Renseignements sur le poste :

Frédéric AUVRAY, chef d'unité adjoint (frederic.auvray@anses.fr ; tel : 01-49-77-28 36)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-077 à : recrutement@anses.fr

République Française

Conservatoire du littoral

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute pour sa délégation Aquitaine

un assistant administratif (catégorie B) H/F

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, aménage et confie en gestion des espaces fonciers du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 165 000 ha situés sur le littoral. Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel », est de protéger 320 000 ha en procédant à plus de 100 000 ha de nouvelles acquisitions. Les terrains du Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement 180 agents au siège à Rochefort et dans les dix délégations de rivages réparties sur le littoral en métropole et outre mer. Ces délégations sont chargées, conformément aux orientations nationales, de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

La délégation Aquitaine, basée à Bordeaux, est constituée de 9 agents, dont un emploi aidé. Elle a en charge de 7250 ha sur 30 sites opérationnels et a un programme d'acquisition à moyen-long termes de 7500 ha supplémentaires pour un total à venir de 40 sites.

Au niveau national, le Conservatoire du littoral dispose de services centraux qui fiabilisent les procédures mises en œuvre en délégation. L'assistant administratif a pour mission principale de faire le lien et de faciliter les échanges entre ces services et l'équipe de la délégation en charge des dossiers.

Description des missions

L'assistant administratif a pour principales missions :

1. Le suivi de l'exécution administrative et financière de la commande publique (en relation avec les chargés de mission, le technicien et les services centraux) :

   - demande de devis, préparation des analyses des offres, préparation et envoi des engagements, suivi administratif des prestations jusqu'au décomptes généraux et définitifs, envoi des factures après service fait pour mise en paiement ;
   - suivi de tableaux récapitulatifs financiers et de tableaux de bord concernant les marchés.

2. Le suivi des dépenses et recettes (en relation avec la déléguée adjointe, la chargée de mission aménagements / partenariats et les services centraux) :

   - suivi des dépenses de fonctionnement de la délégation ;
   - constitution des dossiers de demandes de versement de subventions ;
   - mise en place de tableaux de bord de suivi.

3. L'assistance administrative de la délégation :

- assistance de la déléguée et de la déléguée adjointe : organisation de réunions, tenue des agendas, constitution de dossiers, propositions de courriers ;
- participation à l'organisation du conseil de rivages ;
- achat de prestations, petits travaux et produits nécessaires au quotidien de la délégation ;
- suivi et fiabilisation des contentieux, taxes et cotisations liés au statut de propriétaire ;
- gestion de la documentation, de l'archivage, du courrier arrivant et sortant, de l'accueil téléphonique en l'absence de l'emploi d'avenir.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Sous l'autorité de la déléguée, l'assistant administratif est en relation fonctionnelle avec les services centraux du Conservatoire du littoral (service foncier et juridique, service de la commande publique, service des affaires financières, service budgétaire et administration générale) ainsi qu'avec l'ensemble les membres de la délégation. Au quotidien, son référent est la déléguée adjointe.

Profil et compétences requis

- Connaissance de la réglementation des marchés publics et de la comptabilité publique
- Connaissance des administrations (services de l'Etat, des collectivités territoriales...)
- Connaissance du secteur de l'environnement apprécié
- Bonne expression orale et écrite (orthographe et syntaxe)
- Capacités d'organisation, de rigueur et de méthode
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Maîtrise de l'environnement bureautique et des outils informatiques (Excel, Word, Outlook,...)

Caractéristiques du poste

Poste à temps complet de catégorie B accessible aux fonctionnaires en détachement uniquement (ou aux agents contractuels en CDI à temps complet de l'établissement).
Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction

Le poste est à pourvoir **à compter du 1er janvier 2017.** Il est localisé à Bordeaux (33).

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser **au plus tard le 15 septembre 2016**.

Soit par courrier à :
Madame la directrice du Conservatoire du littoral
Corderie Royale – CS 10137 – 17306 Rochefort cedex
Tel. 05 46 84 72 50

Soit en ligne :
www.conservatoire-du-littoral.fr – rubrique offres d'emploi

Renseignements sur le poste

Madame Guillemette ROLLAND, déléguée de rivages Aquitaine
g.rolland@conservatoire-du-littoral.fr
Madame Laure GUILHEM, déléguée adjointe
l.guilhem@conservatoire-du-littoral.fr
Tel. 05 57 81 23 23

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV – VetAgro Sup)
1, avenue Bourgelat, 69 280 MARCY L'ETOILE

Chargé de mission « ingénierie de formation continue »

Poste à pourvoir au 01/11/2016

N° de poste : Catégorie A ou A+	
Cotation parcours professionnel poste catégorie A : 2	**Cotation part fonction PFR :**

Missions de la structure	L'Ecole Nationale des Services Vétérinaires - ENSV est, depuis 1973,**l'école d'application du corps des Inspecteurs de la Santé Publique Vétérinaire** - ISPV.Elle est centre collaborateur de l'OIE (organisation mondiale de la santé animale) pour la formation des vétérinaires officiels depuis mai 2004, et ainsi centre de référence mondial en matière de formation des cadres opérationnels des services vétérinaires.**Ecole interne de VetAgro Sup**, elle assure une mission de formation professionnelle et de recherche, pour la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action collective en santé publique vétérinaire et en matière d'alimentation (politiques publiques et action privée), pour l'ensemble de leurs acteurs, publics et privés.
	Au sein de l'ENSV, le service de formation continueest constitué de 2cadrestravaillant en étroite collaboration et de trois assistantes. Le cadre titulaire déjà en poste assure la coordination des différentes activités du service. Les autres cadres (4) de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires sont également amenés à prendre en charge individuellement certaines activités de formation continue, en coordination avec le service de formation continue.
	Le service deformation continueassure et développeune activité de formation continue à destination des acteurs publics, parapublics et privés de l'action collective en santé publique vétérinaire et en matière d'alimentation, français mais également étrangers.A cette fin, il :
	- Met en place et développe les réseaux de partenaires adéquats, propose et conçoit des programmes de formation continue adaptés ;
	- Gère le catalogue national de formation continue à destination des cadres techniques des services déconcentrés et centraux de l'Etat. Dans ce cadre, il :
	  o Etudie les besoins de formation des agents de l'Etat, des organismes publics et des vétérinaires sanitaires ;
	  o Conçoit des programmes de formation dans le cadre d'une offre à caractère interministériel ou d'une commande ;
	- Valorise les compétences acquises par l'ENSV à l'étranger et participe à ce titre à la promotion du modèle sanitaire français.
	- Contribue à l'analyse des besoins et attentes des partenaires étrangers de l'ENSV, notamment dans le cadre de la coopération administrative internationale ;
	- Est chargé, dans son champ d'activité, d'identifier, de proposer et de développerdes produits de formation sous des formes innovantes, notamment dématérialisés et à distance,
	- Collabore, en tant que de besoin, avec les autres acteurs de la formation continue au sein de Vetagro Sup.

Objectifs du poste	Le titulaire du posteapporte son expertise au service de formation continue, dans l'ensemble des champs d'activité précédemment décrits. Il participe au développement de l'activité de formation continue, à sa diversification et à sa modernisation.
Descriptif des activités	Le titulaire du poste participe à l'ensemble des activités du service de formation continue. Il est plus particulièrement responsable d'une partie de ces activités, selon une répartition entre les deux cadres titulaires du service, qui sera définie avec la direction de l'ENSV. Le cadre titulaire déjà en poste assure la coordination des différentes activités du service. En particulier, le titulaire du poste contribue à la définition et l'organisation de sessions de formation continue à destination des agents de l'Etat chargés de la conception et de la mise en œuvre des politiques de l'alimentation et de gestion des risques sanitaires (environ 750 agents/an), ainsi que des vétérinaires titulaires de l'habilitation sanitaire (environ 1800 vétérinaires/an). Il participe à la déclinaison de la stratégie en termes de formation continue établie avec la direction de l'ENSV et ses partenaires institutionnels. Il est également force de proposition et de développement de l'offre de formation continue de l'ENSV à destination de l'ensemble des autres acteurs publics, parapublics et privés, nationaux comme étrangers, de l'action collective en santé publique vétérinaire et en matière d'alimentation. Il contribue à l'évolution du service en lien avec le développement de formations à distance. Pour lamise en œuvre de ces missions, le titulaire du poste : - Assure l'organisation pédagogique et matérielle des stages de formation ; - Mobilise les mécanismes de l'ingénierie de formation, mais également de l'ingénierie financière (recherche de ressources et montages financiers) ; - Evalue les actions de formation réalisées ; - Constitue et régule les plannings de formation ; - Détermine les méthodes de communication et d'animation pour faire connaître l'offre de formation ; - Assure, sous contrôle du directeur adjoint, la programmation et le pilotage budgétaire de l'activité.
Champ relationnel du poste	Le poste implique des relations régulières avec différents cercles institutionnels nationaux, étrangers ou internationaux (administrations du MAAF et d'autres ministères, SNGTV, homologues étrangers, etc), avec de multiples intervenants, issus des administrations, de

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">l'enseignement universitaire ou du monde socio-professionnel.
Il peut impliquer des missions de courte durée en région ou à l'étranger.</td></tr>
<tr><td>Modalités de candidature</td><td colspan="2">Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV actualisé et d'une lettre de motivation avant le 30 septembre 2016.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétence lisées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Connaissance des métiers d'inspection et d'encadrement de l'administration publique ;
- Bonne connaissance des institutions locales, nationales et internationales ;
- Connaissance des systèmes de formation ;
- Compréhension et suivi des enjeux actuels des réformes et des politiques publiques.</td><td>- Aptitude à travailler de manière autonome en mode projet ;
- Esprit d'analyse et d'initiative ;
- qualités relationnelles affirmées, aptitude à développer et entretenir un réseau ;
- Capacité d'innovation et autonomie ;
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé ;
- expérience en ingénierie de la formation.</td></tr>
<tr><td>CONTACTS</td><td colspan="2">Olivier FAUGERE - Tél. : 04.78.25.45 - olivier.faugere@ensv.vetagro-sup.fr
François DARRIBEHAUDE - Tél. : 04.78.87.25.57 - francois.darribehaude@ensv.vetagro-sup.fr
Vincent BRIOUDES - Tél. : 04.78.87.25.56 - vincent.brioudes@ensv.vetagro-sup.fr</td></tr>
</table>

Mise à disposition auprès de la FAO-ROME

Responsable adjoint du Centre de gestion des crises – Santé animale (CMC-AH) / Vétérinaire Epidémiologiste

N° du poste : **Cotation part fonction PFR :**
Catégorie : A+
Cotation parcours professionnel : 3
Poste vacant à pourvoir pour septembre
Durée de l'engagement : 3 ans

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	Le Centre de gestion des crises - santé animale (CMC-AH) est le mécanisme de réponse rapide mis en place par la FAO pour faire face aux situations d'urgence dues aux maladies animales transfrontalières. Le Centre fournit l'assistance technique et opérationnelle nécessaire aux gouvernements pour développer et mettre en œuvre les solutions immédiates afin de prévenir les maladies ou d'endiguer- leur propagation. Les principales activités sont l'évaluation, les mesures de contrôle, les plans d'action d'urgence, les plans de financement d'urgence, les politiques de communication et d'indemnisation, la coordination et la mobilisation de ressources.	
OBJECTIFS DU POSTE	Mettre à disposition de la FAO la connaissance de l'expert en matières de politiques sanitaires françaises et européennes afin de renforcer le CMC-AH ;	
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER	• Encadrement, coordination générale du personnel et des experts du CMC-AH : assurer la coordination, la sous-direction et la supervision technique du personnel et des experts affectés aux activités du CMC-AH ; diffuser les informations pertinentes aux partenaires pertinents au sein de la FAO (EMPRES / GLEWS, Division de la Production et Santé Animale et Division des Opérations d'Urgence et de Réhabilitation) ; assurer un lien permanent avec les partenaires du CMC-AH, notamment l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), et contribuer à la coordination des activités du CMC-AH avec l'OIE, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; soutenir le développement d'une stratégie pour le CMC-AH et assister la FAO dans la recherches de financements pour le CMC-AH ; • Préparation à la gestion des urgences : planifier, mettre en place et délivrer les ateliers « Good Emergency Management Practice » (GEMP) sur la préparation aux urgences et la préparation des plans d'urgence ; élaborer une stratégie visant à une prise en compte globale et harmonisée du GEMP ; • Réponse rapide aux urgences : appuyer le processus d'analyse d'impact des maladies animales transfrontalières et d'élaboration des actions d'urgence prioritaires pour la FAO ; participer à l'organisation et au suivi des missions de réponse rapide du CMC-AH ; assurer le suivi de la mise en œuvre des activités immédiates suivant la mission (élaboration de proposition de projet ou mise en œuvre de recommandations) ; • S'acquitter de toute autre tâche requise en fonction des besoins.	
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Le titulaire travaillera en tant que responsable adjoint du Centre de gestion des crises – Santé animale, sous la supervision directe du responsable du Centre de gestion des crises-Santé animal et sous la supervision et responsabilité générales du responsable du Système de prévention et de réponse rapide en santé animale (EMPRES-AH) et du CVO, Chef des services de santé animale de la FAO.	
COMPETENCES LIEES AU POSTE	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
	- Compétences en épidémiologie des maladies animales ; - Parfaite maîtrise de l'anglais (lu, écrit).	- Aptitude au travail en équipe et au management - Expérience dans la gestion des crises; -Expérience des relations internationales ; Sens des contacts humains ; aptitude à travailler dans un contexte multiculturel - Disponibilité
PERSONNES A CONTACTER	**Les agents intéressés sont invités à adresser leur CV et leur lettre de motivation à :** - Héloise PESTEL, DGPE, Sous-directrice adjointe Europe et International : heloise.pestel@agriculture.gouv.fr - Stéphanie FLAUTO, DGAL, Sous-directrice des affaires sanitaires européennes et internationales : stephanie.flauto@agriculture.gouv.fr - Rekha BERNARD DGPE/SEI/SDI/BMSA animation du réseau à l'international rekha.bernard@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Institut National de l'Origine et de la Qualité
Délégation territoriale Nord-Est
12, avenue de la Foire aux Vins
68012 COLMAR Cedex

Ingénieur(e) territorial

N° du poste : **Catégorie : A**		
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2	**Groupes RIFSEEP :**	
Poste susceptible d'être vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'INAO est un établissement public administratif chargé de la mise en œuvre du dispositif relatif aux signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Ses missions principales sont les suivantes : - Reconnaissance des signes d'identification de la qualité et de l'origine ; - Suivi des signes d'identification de la qualité et de l'origine ; - Contrôle des signes d'identification de la qualité et de l'origine ; - Protection des signes d'identification de la qualité et de l'origine ; - Protection des aires d'appellation d'origine ; - Promotion des concepts et information.	
Objectifs du poste	Conduire les projets dont la délégation territoriale a la responsabilité, sur une ou plusieurs missions de l'Institut, et prioritairement sur la délimitation et la protection des aires de production. Analyser et encadrer en priorité les travaux de délimitation des AOC/AOP Exercer ou superviser les travaux menés en matière de protection des territoires. Analyser les dossiers de reconnaissance ou de modifications des cahiers des charges des AOC/AOP et des IGP. Assurer le management fonctionnel d'une équipe de 4 à 6 personnes.	
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Pilotage des équipes projet et relations avec les porteurs de projets (groupements professionnels) relatif à : - La délimitation et la production de données cartographiques ; - La protection des aires de production ; - L'Instruction des cahiers des charges définissant les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Cette activité suppose l'encadrement fonctionnel de techniciens. Elle comporte aussi l'animation de commissions de professionnels ou d'experts nommés par les instances de l'INAO. Représentation de l'INAO en appui du délégué territorial. Information et communication sur les SIQO auprès des partenaires institutionnels de l'INAO, des établissements d'enseignement …	
Champ relationnel du poste	Contacts réguliers avec l'ensemble des agents de l'Institut, les administrations et les professionnels des SIQO. Nombreux déplacements.	
Compétences liées au poste	**Savoirs :**	**Savoir-faire :**
	- Maîtrise des concepts de SIQO ; - Techniques de production et de transformation agricoles et agroalimentaires ; - Economie des filières agricoles et agroalimentaires ; - Connaissance des SIG et en particulier du logiciel Mapinfo.	- Techniques et méthodes d'encadrement et d'animation d'équipe ; - Pilotage de projets ; - Capacités d'analyse et de synthèse ; - Conduite de réunion ; - Sens de la communication et du contact avec les professionnels.
Personnes à contacter	Les candidatures, lettre de motivation, et parcours professionnel, doivent être adressées au Secrétaire général de l'INAO : M. Xavier PAUL - Tél. : 01.73.30.38.02 - Courriel : x.paul@inao.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Institut National de l'Origine et de la Qualité
12, rue Henri Rol-Tanguy
TSA 30003
93 555 Montreuil-sous-Bois

Service juridique et international

Responsable-adjoint du service (F/H)

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2</td><td>Groupes RIFSEEP :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'INAO est un établissement public administratif chargé de la mise en œuvre du dispositif relatif aux signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).
Ses missions principales sont les suivantes :
- Reconnaissance des signes d'identification de la qualité et de l'origine ;
- Suivi des signes d'identification de la qualité et de l'origine ;
- Contrôle des signes d'identification de la qualité et de l'origine ;
- Protection des signes d'identification de la qualité et de l'origine ;
- Protection des aires d'appellation d'origine ;
- Promotion des concepts et information.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Contribuer au sein d'une équipe à l'expertise juridique dans le domaine des SIQO et participer à l'amélioration de la qualité juridique des actes de l'établissement ; contribuer à l'animation du réseau des référents juridiques des délégations territoriales de l'Institut.
En tant qu'adjoint, seconder le responsable de service.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Sous l'autorité du responsable de service, l'adjoint sera chargé de :
- Coordonner et animer le travail des chargés de mission afin de renforcer la sécurité juridique des SIQO et des délibérations des différentes instances de l'Institut ;
- Relayer auprès des autres services nationaux et territoriaux de l'INAO la prise en compte des objectifs de sécurisation juridique ;
- Assurer la gestion du contentieux administratif ;
- Superviser la mise en place et le fonctionnement du réseau des référents juridiques en lien avec le responsable du service ;
- En cas d'absence du chef de service, il exerce l'ensemble des activités de celui-ci.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Contacts réguliers avec l'ensemble des agents de l'Institut, les administrations et les professionnels des SIQO.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Maîtrise en droit public/droit administratif ;
- Connaissances en droit de l'agro-alimentaire appréciées ;
- Anglais apprécié.</td><td>- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Qualité rédactionnelle ;
- Aptitude au travail d'équipe ;
- Esprit d'initiative.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Les candidatures, lettre de motivation, et parcours professionnel, doivent être adressées au Secrétaire général de l'INAO : M. Xavier PAUL - Tél. : 01.73.30.38.02 - Courriel : x.paul@inao.gouv.fr
Informations sur le poste :
Mme Véronique FOUKS – Responsable du Service Juridique et International - Tél. : 01.73.30.38.34 - courriel : v.fouks@inao.gouv.fr</td></tr>
</table>

Parc national des Cévennes

Appel à candidature
Chargé de mission Architecture et Travaux / Service Développement durable

Poste de catégorie A

Poste ouvert à compter du 1er septembre 2016.

- **<u>priorité</u> aux fonctionnaires**, agents titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1er janvier 2016.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 15 000 m^2 de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Le Parc national abrite une population de plus de 63 500 habitants. Leur répartition est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le Parc connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Le cœur abrite environ 700 habitants permanents, population qui triple en période estivale sur 55 communes. Il compte 250 lieux-dits habités, 50 pouvant potentiellement être restaurés et plus d'un millier de bâtiments traditionnels d'origine agricole, certains en usage, la plupart abandonnés. Ce patrimoine exceptionnel, typique d'une longue tradition agricole du sud Lozère et des Cévennes gardoises, a été principalement façonné à partir de trois roches : le granite, le schiste et le calcaire.

Le patrimoine architectural du Parc national est protégé par une réglementation unique en France : d'une part le décret du Parc national qui fixe, notamment, le régime d'autorisation de restauration, de construction et de travaux dans le cœur du parc ; d'autre part des modalités de préconisations architecturales et paysagères. Ces « règles d'esthétiques ou art de bâtir dans le cœur » explicitent les volumes et les formes à préserver ou imiter, les matériaux à utiliser, la manière d'implanter les ouvrages linéaires ou ponctuels tels que les routes et les chemins agricoles ou forestiers, les antennes téléphoniques, etc.

L'objectif de cette réglementation est double : faire en sorte que les bâtiments restaurés conservent leur aspect originel et que les ouvrages divers préservent le caractère du paysage. L'un des enjeux des années à venir est de poursuivre la préservation de ce bâti remarquable tout en l'adaptant à deux exigences de la vie moderne : le confort et l'économie d'énergie.

Positionnement du poste au sein de l'établissement

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac (siège) et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de Chargé de mission Architecture et Travaux est à pourvoir au sein du pôle Architecture-Urbanisme-Paysage du service Développement durable.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac**.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectés à des massifs.

Il est chargé notamment de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale, notamment l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le **pôle Architecture-Urbanisme-Paysage** est chargé de la définition et la mise en œuvre de la politique architecturale et urbaine et de la préservation des paysages. Il gère également les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Piloté par le chef de service, il rassemble trois architectes, un chargé de mission Urbanisme et Paysage et un technicien Gestion du patrimoine de l'établissement.

Dans son domaine, il est notamment chargé de :

- l'application de la réglementation en cœur de parc,
- des missions d'ingénierie en externe,
- des missions d'ingénierie en interne.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service, le chargé de mission Architecture et Travaux est affecté à 3 des 4 massifs du Parc national.

Il est chargé sur chaque massif, sous le contrôle du chef de service :

- de l'instruction administrative des demandes de travaux dans le cœur du Parc national : surveillance des délais, rédaction des synthèses des avis des services pour les référents du conseil scientifique du PNC, conseils et suivis techniques avec les pétitionnaires…,
- de la rédaction des arrêtés et avis conformes à la signature du directeur de l'établissement,
- d'assurer le suivi des travaux et éventuellement les démarches de police administrative.

Deux domaines complémentaires mais différents sont concernés :

- l'architecture et le bâti (BT) : relevant en grande partie de l'administration du droit des sols (ADS) des codes de l'urbanisme et de la construction et de l'environnement,
- les infrastructures (travaux publics - TP) : routes et chemins, adductions d'eau potable, réseaux secs de téléphonies et d'électricité…

Sur l'ingénierie externe, il apportera son soutien au chef du service sur les dossiers concernant :

- la mise en valeur du patrimoine culturel bâti et paysager : contrôle, instruction, conseils techniques et suivi des demandes de subventions ; animation de la commission architecture et paysages du Parc national ; relation avec milieux interprofessionnels, bâtiments de France…
- le conseil aux collectivités et associations en matière d'urbanisme, d'architecture, de constructions, d'animations de filière…

Cette mission sera, dans un premier temps, limitée, la priorité étant donnée à l'instruction des dossiers réglementaires. Elle sera amenée à croitre en 2018 car une partie des dossiers d'autorisation (notamment TP) pourra être confiée à un technicien recruté en cours d'année 2018.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe en tant que de besoin aux réunions du service Développement durable dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions.
- il participe aux réunions de massif animées par le délégué territorial (1 à 2 tous les mois par massif).
- il travaille en étroite collaboration avec les autres agents des trois massifs et veille à la bonne circulation des informations.
- il veille à assurer un contact régulier avec les habitants et les partenaires dans son territoire d'intervention.

Sur sollicitation des délégués territoriaux ou techniciens des trois massifs et dans un volant de jours négociés avec son chef de service, il participe à :

- des programmes d'acquisition de données ;
- des animations pédagogiques ;
- des actions menées par le parc dans d'autres domaines que l'aménagement et les travaux.

Poste avec une composante forte de terrain, d'autonomie, de capacité décisionnelle, de conception spatiale et technique, de suivi de chantier.

Compétences recherchées

- Connaissance du droit de l'urbanisme et de l'administration du droit des sols,
- Bonnes connaissances de l'architecture rurale et de la construction en général,
- Expérience concrète de chantiers et de gestion d'équipes de travaux,
- Connaissances dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature,
- Capacité à gérer, suivre et coordonner des projets complexes,
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique et de dessins (type Archicad),
- Bonne connaissance du monde rural notamment des activités agro-pastorales,
- Goût du contact, aisance relationnelle et de la négociation,
- Bonnes capacités rédactionnelles et aptitude au travail en équipe,
- Grande rigueur dans l'organisation et esprit d'initiative et de créativité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Architecte DPLG ou équivalent, avec ou sans la licence d'exercice,
- Expérience professionnelle de 10 ans minimum,
- Priorité aux titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation,
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, un dossier technique personnel (« book »), ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le jeudi 11 août 2016 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
  Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le mercredi 17 août 2016**.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

Appel à candidature

Chargé des actes administratifs

Statut

Poste de catégorie B à temps plein. Poste vacant.

Ouvert exclusivement aux fonctionnaires, agents titulaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ou territoriale, par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1er janvier 2016.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de chargé des actes administratifs est rattaché au secrétariat général et basé au siège de l'établissement, à Florac.

Le secrétariat général rassemble 13 personnes.

Il en a charge notamment :

- la gestion budgétaire et financière
- la gestion du personnel
- la gestion du patrimoine mobilier et immobilier
- le secrétariat des instances délibératives, consultatives et représentatives du personnel
- la gestion des procédures
- l'informatique
- la régie technique

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique de la secrétaire générale, les missions du **chargé des actes administratifs** sont les suivantes :

- **Instances délibérantes de l'établissement public**
  - préparation de l'ordre du jour des conseils d'administration et des bureaux,
  - collecte des rapports de présentation et des pièces jointes auprès des services, relecture et vérifications,
  - préparation des envois (scans sur la plateforme d'échanges, copie),
  - rédaction des procès-verbaux,
  - préparation et rédaction des délibérations,
  - notifications et transmissions des délibérations au Préfet, au ministère de tutelle et aux partenaires concernés,
  - affichage (le cas échéant), classement (papier et électronique) et mise en ligne (www.cevennes-parcnational.fr) des délibérations dans le recueil des actes administratif de l'établissement.
- **Instruction administrative des demandes d'autorisation et d'avis**
  - contrôle de la présence des différentes pièces requises pour l'instruction du dossier,
  - envoi de l'accusé de réception ou du refus de prise en compte de la demande pour dossier incomplet,
  - transmission du dossier reçu des pétitionnaires aux services chargés de l'instruction technique,
  - rédaction avec les services concernés des arrêtés d'autorisation, des lettres de refus ou des avis, après instruction technique,
  - suivi du respect des délais de réponse aux demandes,
  - affichage (le cas échéant), classement (papier et électronique) et mise en ligne (www.cevennes-parcnational.fr) des autorisations dans le recueil des actes administratif de l'établissement.
- **Préparation des contrats, conventions, marchés publics…**
  - analyse des besoins avec les services,
  - préparation et rédaction des pièces administratives requises,
  - relecture et intégration des pièces techniques préparées par les services,
  - vérification des pièces au vu des textes règlementaires et administratifs en vigueur,
  - classement (papier et électronique) des conventions signées.
- **Autres missions**
  - recherches règlementaires diverses,

Les missions pourront être amenées à évoluer, notamment en fonction du développement de la mutualisation des services avec l'établissement public *Parcs nationaux de France* et la future *Agence française de la Biodiversité*. Le profil de poste serait alors redéfini en fonction des nouveaux besoins du service.

Relations fonctionnelles

Internes :

- avec les agents du secrétariat général
- les délégués territoriaux
- les chefs de services, techniciens et chargés de missions
- les secrétariats des services
- l'ensemble des personnels de l'établissement.

Externes :

- les collectivités
- les services du contrôleur financier
- la sous préfecture et la préfecture
- Parcs nationaux de France.

Qualités recherchées

- Grande rigueur, précision et méthode,
- Qualités rédactionnelles,
- Qualités relationnelles,
- Capacité de compréhension et d'analyse des besoins,
- Dynamisme et réactivité.

Diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Maîtrise des logiciels bureautiques Word et Excel,
- Formation règlementaire et juridique souhaitée,
- Connaissance et pratique des règles de passation et de la règlementation des marchés publics,
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le jeudi 18 août 2016 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
  Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le vendredi 26 août 2016**.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr